

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 DE L'ASSOCIATION
"LA PENICHE PIERRE LA TREICHE"
3 mars 2018, 9h30, salle Poussot de Pierre la Treiche**

PRESENTS: ALTCK (Jacques TOPART), Danièle BOLMONT, Etienne BOLMONT, Xavier COLIN, Pascale COLIN, Frédéric DREUILHE, Elisabeth GILLET, Alain GOMBAULT, Gisèle JEANDAT, Kristell JUVEN, Guillaume KIFFER, Monique PETITJEAN, Thierry PETITJEAN, Dominique POTERLOT, Josette POTERLOT, Josette SCHNEIDER, Maurice SCHNEIDER, Jean-Marie SIMON, Anne WALTHER, Michel WOLF.

PROCURATIONS: Corinne ANDRY, Monique DECK, Dominique ERDRICH, Nicole EVRART, Catherine GALLOIS, Agnès GROSS, Daniel GROSS, Laurent GUYOT, Jean-Yves HELLE, Marcel MORLOT, Gilles ORENGA, Odile SEY, Pascal SEY, Evelyne VINCENT, Marie WOLF.

EXCUSES: Anne-Marie LAPOINTE, Guy MATIGNON.

Invités présents: M. POTIER, député de la circonscription, M. DECHENAUD, président de l'ALTCK (Amicale Laïque Toul Canoë Kayak)

Le quorum, qui s'établit à 24, sur 47 membres à jour de cotisation 2017, étant atteint (20 membres présents et 15 représentés), le président M. Wolf ouvre la séance à 9h45.

ORDRE DU JOUR:

- **Bilan moral 2017**
- **Bilan financier 2017**
- **Montant de la cotisation 2018**
- **Renouvellement du Conseil d'Administration**
- **Perspectives et projets 2018**

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président Michel Wolf donne la parole au député Dominique Potier, qui dispose de peu de temps mais tient à témoigner de son intérêt pour le projet et de sa reconnaissance pour le travail accompli par l'association. Il souligne à la fois son caractère patrimonial, avec la sauvegarde d'un passé fortement marqué par la voie fluviale et son intérêt économique, car il est porteur d'un avenir où les transports fluviaux retrouveraient une place significative. Les avancées déjà réalisées témoignent de la force du partage et du travail collectif.

La prochaine remise à l'eau sera possible grâce à l'attribution des fonds Leader par la commission dont M. Potier est l'animateur.

- **Bilan moral 2017**

Avec 47 adhérents, les effectifs sont stables.

2 COPIL avec des partenaires ont permis des avancées vers un cahier des charges pour l'aménagement intérieur: un tableau des besoins des futurs utilisateurs a été élaboré. Pierre Becker du CAUE a fait une 1ère ébauche du projet et du programme d'aménagement, pour rechercher des devis et demander de subventions.

Notification en janvier 2018 des fonds Leader, remerciements à Peggy Dangelser pour le suivi des dossiers.

Le stand à la brocante de PLT en juin a permis de nouer des contacts.

L'entreprise Lacroix, sollicitée par Dominique, a fabriqué des plaques en tôle émaillée de très belle qualité: elles sont identiques à celles qu'on peut observer sur une photo de la péniche faite en 1980 au port Ste Catherine à Nancy.

Nouveau webmaster : Guillaume Kiffer. Merci à Guillaume pour sa réactivité.

En novembre, réunion avec la mairie et VNF pour définir la place du PLT une fois restauré et aménagé: des ducs d'Albe pourraient être installés en face de la maison du barragiste (au niveau de l'ancien pont), la mairie s'occupera de ce volet du

dossier. Accord passé avec VNF et la mairie de Toul, pour un stationnement provisoire de la péniche derrière les Grands Moulins, où se trouvent des boullards d'amarrage et un quai à passagers, le temps de l'aménagement, ce qui facilitera les visites (journée patrimoine...).

Pascal Riboulet a rejoint l'association et a fourni une aide précieuse pour la réalisation de divers travaux de remise en état du bateau avant son départ pour St Jean de Losne (électricité, réparation du réservoir...). La remise en route du moteur est prévue la semaine prochaine.

Pour préparer le départ, visite de Michel, Monique et Elisabeth à St Jean de Losne, dans les locaux de l'entreprise H²O, en vue du calage technique (travaux d'étanchéité, lestage, expertise, autorisation provisoire de naviguer...). Une avance de fonds a été faite à cette occasion (acompte de 18 000 €).

Le départ, prévu le 12 mars, a été retardé par la fermeture du Canal des Vosges et de la Petite Saône pour travaux d'entretien. Il a été repoussé au 4 ou 5 avril. L'association était chargée de trouver le moyen de lester le bateau: 80 tonnes de lest avaient été trouvés sous forme de plots de béton, mais il fallait la pelle mécanique de GSM pour les placer à l'intérieur. Cette solution a dû être abandonnée car l'activité de GSM est ralentie suite à l'effondrement de la côte Chapiron. Autre solution: conteneurs de récupération de Brenntag, empruntés vides et remplis d'eau à l'aide d'une pompe.

Suite au décès de Mme Mazen, Agnès a rencontré ses héritiers qui ont accepté de céder à l'association des films qui avaient été réalisés par M. Mazen à PLT dans les années 50-60. Dominique les fera numériser. Ces films en super 8 sont supposés montrer le baptême du PLT, et peut-être des images des chantiers Mourlon en activité. Si d'autres images du village à cette époque y figurent, elles seront données à la commune.

Deux décès ont endeuillé l'association au cours de l'année écoulée: celui de M. Evrard, un descendant de la famille Mourlon, ancien adhérent très attaché à l'association, et celui de M. Schnepf, qui a vécu une partie de sa jeunesse sur le Pierre la Treiche, dans les années 1950, et en a réalisé la maquette.

Le bilan moral présenté par le président est adopté à l'unanimité

• Bilan financier 2017

Total dépenses: 695,63 € Total recettes: 22 186,75 €
Excédent: de l'exercice: 21 491,12 €
En banque: 43 743,14 € (voir détail en annexe)

Le bilan financier présenté par la trésorière est adopté à l'unanimité

• Montant de la cotisation 2018

Le CA propose une augmentation de 5 €, ce qui fera passer la cotisation à 20 €. Cette augmentation est justifiée par la nécessité de faire face aux futures dépenses de fonctionnement (ex : gasoil, assurance plus chère pour circuler, stationnement payant sur les voies d'eau...).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

• Renouvellement du Conseil d'Administration

Le renouvellement du CA se fait à raison de 50 % chaque année. Les sortants (F. Dreuilhe, E. Gillet, A. Gross, D. et J. Poterlot, J.M. Simon) renouvellent leur candidature (par écrit pour Agnès Gross, empêchée). Il reste 3 postes vacants. Appel est fait à candidature, pour renforcer la structure, car la mission de l'association va évoluer.

Xavier Colin se présente au CA pour affirmer le soutien de la commune,

Guillaume Kiffer et Pascal Riboulet sont également candidats.

Les 8 candidats sont élus à l'unanimité. Le CA est de nouveau constitué de 12 membres, comme prévu par les statuts.

- **Perspectives et projets 2018**

Une modification des statuts est en réflexion sur les rapports entre la commune et l'association, pour clarifier la situation juridique du bateau: il appartient à la commune, mais les immobilisations sont faites par l'association PPLT qui est maître d'ouvrage, ce qui peut poser un problème. Il faudra faire appel à un commissaire aux comptes pour éclaircir divers points juridiques (coût de la prestation: 1500 €)

La descente du bateau vers St Jean de Losne, via Epinal et Corre, qui se prépare pour début avril, devrait prendre au moins 1 semaine (voir ci-dessus).

La préparation de la phase 2 se poursuit: contact a été pris avec un maître d'œuvre spécialisé dans l'aménagement de bateaux, M. Perroches. Ce recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage était conseillé par Pierre Becker. Selon lui, l'estimation d'un budget inférieur à 200 000 € est insuffisante, et une 1ère étude est nécessaire pour un chiffrage sérieux. Dans ce cas, 2 étapes seraient nécessaires dans la phase 2.

Ce point sera discuté lors du nouveau COPIL qui aura lieu le 9 mars à la mairie de PLT: il faudra d'abord établir des demandes de financement pour la pré-étude puis pour les aménagements, qui risquent de déborder sur 2019.

Une fête sera organisée cet été pour le retour de la péniche, qui sera pilotée par Jean-Marie et Frédéric. Michel prévoit que des adhérents pourront être embarqués pour faire une partie du trajet (pas plus de 10 passagers en même temps) Sur la fin du parcours, au niveau de Pierre la Treiche, il propose d'embarquer plusieurs personnalités qui ont apporté leur appui. Les associations nautiques du Toulinois seront invitées à l'accompagner. Organisation à prévoir en amont.

Michel invite Xavier Colin, maire de PLT, à intervenir pour clore la séance. Xavier témoigne de son émotion et de sa fierté devant le chemin parcouru. Il veut inviter les gens à venir voir partir la péniche, début avril, depuis le pont, avec des confettis par exemple: prévenir pour que la mairie puisse communiquer auprès des habitants. Il souligne la dimension touloise (et au-delà) du projet même si son ancrage historique est à PLT: plusieurs partenaires sont autour de la table pour bâtir le projet sans se laisser déposséder, faire le plein d'énergie pour faire avancer le bateau grâce à l'addition des intelligences et des compétences.

Fait à Pierre la Treiche, le 7 mars 2018,

La secrétaire, E. Gillet

Le président, M. Wolf

Annexe: bilan comptable

LA PENICHE PIERRE LA TREICHE		LA TRESORERIE AU 31/12/2017			
DEPENSES				RECETTES	
PETITS MATERIELS		504,30		SUBVENTIONS	19000,00
PRIMES D'ASSURANCE		108,78		REGION	16000
POURBOIRES		30,00		RESERVE PARLEMENTAIRE	3000
FRAIS POSTAUX		15,00			
FRAIS BANCAIRES		37,55		COTISATIONS ET DONS	1145,00
				DONS EXCEPTIONNELS	1990,00
				AUTRES PRODUITS	51,75
TOTAL DEPENSES		695,63		TOTAL RECETTES	22186,75
EXCEDENT DE L'EXERCICE		21491,12			
TRESORERIE AU 31/12/2017					
		BANQUE	CAISSE		
REPORT EXERCICE 2016		22242,02	25,27		
DEPENSES 2017		-695,63	-165		
RECETTES 2017		22031,75	155	22186,75	
versement de la caisse		165			
EN BANQUE AU 31/12/2017		43743,14	15,27		
dont :					
LIVRET A	42026,75				
BANQUE	1716,39				
Total	43743,14				

